

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 4 septembre 2009

**Service instructeur**

Service de l'Environnement et de  
l'Agriculture

N° CP-2009-11-6-9

**Service consulté**

**C251 ET C751  
GERPLAN : MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS**

Résumé : *Dans le cadre de la démarche GERPLAN des communautés de communes de la Vallée de Saint-Amarin, de la Vallée de Munster, de la Vallée de Kaysersberg, d'Altkirch, du Val d'Argent, de Cernay et Environs, du Pays de Sierentz et du SIVOM Pays de Brisach, le Département est sollicité pour :*

- *l'amélioration d'un accès à une ferme à Fellingring,*
- *la restauration d'un muret en pierres sèches à Kruth,*
- *la réalisation de travaux d'amélioration pastorale à Geishouse et à Mittlach,*
- *l'acquisition de désherbeurs thermiques à Kaysersberg,*
- *la réalisation d'un diagnostic et d'un plan de gestion pour l'alignement de tilleuls centenaires à Hirtzbach,*
- *la gestion environnementale des remparts à Neuf-Brisach,*
- *la sensibilisation 2009-2010 des scolaires au patrimoine paysager et naturel du Val d'Argent,*
- *la promotion de ThurAmap sur le territoire de la communauté de Cernay et Environs,*
- *le recyclage de pneus agricoles au Pays de Sierentz.*

*Par ailleurs, la communauté d'agglomération Mulhouse Sud-Alsace sollicite le Département pour le poste 2009 de son animateur GERPLAN.*

*Il vous est proposé de financer ces demandes, détaillées dans le présent rapport, pour un montant total de 79.788,46 €.*

## GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin

### **Amélioration de l'accès à la ferme du Treh à Fellingring**

Lors du BP 2007, l'Assemblée Départementale a souhaité poursuivre son soutien à l'agriculture de montagne à travers une convention spécifique entre les trois collectivités alsaciennes. La convention Massif Vosgien 2007-2013 a ainsi été validée par l'Assemblée Départementale lors de sa réunion du 29 juin 2007.

Un des axes d'intervention du Département dans cette convention concerne l'amélioration des accès des fermes isolées de montagne. Nos modalités d'aides sont les suivantes : 50 % maximum du montant des dépenses HT restant à la charge du maître d'ouvrage avec un montant subventionnable de 30.500 € HT par chemin, pour des dossiers relevant d'un projet collectif concernant l'ensemble d'une structure intercommunale ou identifié dans un programme d'actions GERPLAN.

La commune de Fellingring, dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes de la vallée de Saint-Amarin, sollicite une aide départementale pour l'amélioration de l'accès à la ferme du Treh.

Le montant des travaux éligibles s'élève à 19.210 €, le montant de la subvention départementale serait donc de 9.605 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74/C251.

### **Murets en pierre sèche à Kruth**

Dans le cadre de la mise en œuvre du GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin, la commune de Kruth souhaite restaurer, au lieu-dit Strass, les murets en pierre sèche bordant l'accès d'anciennes terrasses et délimitant un circuit pédestre.

L'action figure dans le programme prévisionnel 2009 du GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de Saint Amarin, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 11 mai 2009.

Le montant prévisionnel étant de 4.682 €, l'aide départementale serait de 2.575,10 € (taux d'aide de 55% d'un plafond subventionnable de 230 €/m<sup>2</sup>), qui seront prélevés au 204/20414/74/C251.

### **Amélioration pastorale à Geishouse**

Les programmes de réouverture paysagère s'inscrivent totalement dans la mise en œuvre des GERPLAN, en lien avec les mesures agro-environnementales : ils permettent en effet d'agir sur l'attrait paysager des vallées, de compenser pour les agriculteurs la disparition des prairies de fauche en fonds de vallée (pression urbaine) et de contribuer à pérenniser leurs exploitations.

De 2007 à 2013 (durée du Contrat de Projets), pour les opérations d'amélioration pastorale issues d'un GERPLAN et sous maîtrise d'ouvrage publique ou collective, le plan de financement proposé dans le cadre de la convention Massif Vosgien et de la convention interrégionale de Massif (CIM) est le suivant : 40 % maximum CG et 40 % Etat + FEDER. Ce plan de financement a été validé lors du vote du BP 2008.

L'aide départementale est accordée à la condition que les travaux soient réalisés sous maîtrise d'ouvrage publique ou collective (association foncière pastorale).

La commune de Geishouse sollicite le soutien financier du Département pour la réalisation d'une amélioration pastorale au lieu-dit Espenwaldbuckel. Cette action est identifiée dans le GERPLAN de la communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin.

Le dossier présenté est éligible, pour un montant total d'investissements de 21.292,07 €.

Je vous propose d'apporter à la commune de Geishouse une subvention à hauteur de 40 % des investissements pour le projet d'amélioration pastorale figurant sur la liste ci-jointe pour un montant total de 8.516,83 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74/C251.

## GERPLAN de la communauté de communes de la vallée de Munster

### **Amélioration pastorale à Mittlach**

Dans le cadre de la préfiguration du GERPLAN de la communauté de communes de la vallée de Munster, la commune de Mittlach sollicite le soutien financier du Département pour la réalisation d'une amélioration pastorale au lieu-dit Koepflé.

Ce dossier, outre la description du projet sous l'angle agricole, comporte un diagnostic environnemental réalisé par le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) qui analyse les enjeux patrimoniaux du site concerné et les effets immédiats ou à plus long terme que les travaux envisagés pourraient avoir sur l'environnement ; au regard de ces éléments, le PNRBV apporte des préconisations permettant de respecter ces enjeux. Ces préconisations devront être prises en compte par l'agriculteur lors de la réalisation des travaux.

Le dossier présenté est éligible, pour un montant total d'investissements de 45.521,82 €.

Je vous propose d'apporter à la commune de Mittlach une subvention à hauteur de 40 % des investissements pour le projet d'amélioration pastorale figurant sur la liste ci-jointe pour un montant total de 18.208,73 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74/C251.

## GERPLAN de la communauté de communes de Kayzersberg

### **Acquisition de désherbeurs thermiques à Kayzersberg**

La commune de Kayzersberg s'est engagée dans la gestion différenciée de ses espaces verts et dans la suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Elle sollicite pour parvenir à cet objectif, dans le cadre du GERPLAN de la Vallée de Kayzersberg, l'aide financière du Département et de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, à hauteur de 30% chacun, pour l'acquisition de désherbeurs thermiques.

Cette action est inscrite au programme prévisionnel GERPLAN 2009 de la Vallée de Kayzersberg qui a été validé en commission de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie le 11 mai dernier.

Le coût prévisionnel de cette acquisition étant de 3.109 €, l'aide départementale correspondante serait de 932,70 €, qui seront prélevés au 204/20414/74/C251.

## GERPLAN de la communauté de communes d'Altkirch

### **Réalisation d'un diagnostic et d'un plan de gestion pour l'alignement de tilleuls centenaires à Hirtzbach**

Dans le cadre de la préfiguration du GERPLAN de la communauté de communes d'Altkirch, la commune d'Hirtzbach souhaite mener une expertise sur l'alignement de tilleuls centenaires bordant le Hirtzbach. Afin d'assurer la pérennité de ces arbres, l'étude prévoit :

- un diagnostic de l'état sanitaire et mécanique des 160 tilleuls,
- l'élaboration d'un plan de gestion pluriannuel.

Il vous est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 50%. Le coût de l'étude s'élevant à 11.130 €, la participation financière du Département serait de 5.565 € qui seront prélevés au 204/20414/74/C251.

## GERPLAN de la communauté de communes du SIVOM Pays de Brisach

### **Gestion environnementale des remparts à Neuf-Brisach**

Dans le cadre de la mise en œuvre du GERPLAN de la communauté de communes du SIVOM du Pays de Brisach, la commune de Neuf-Brisach souhaite mettre en valeur les fortifications Vauban entourant la ville par un mode de gestion environnementale. Cette action démarre cette année par l'utilisation d'un troupeau de moutons pour l'entretien des pâturages et par la réalisation d'une étude qui permettra l'élaboration d'un plan de gestion intégrée de la couverture végétale de ce patrimoine historique et naturel de près de 55ha.

L'action figure dans le programme prévisionnel 2009 du GERPLAN du SIVOM Pays de Brisach, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 6 mars 2009.

La commune sollicite l'aide du Département pour la réalisation de cette action par l'achat de clôtures mobiles nécessaires au pâturage des moutons, à hauteur de 40% et d'une aide de 50% pour la réalisation de l'étude environnementale.

Le montant prévisionnel de cette action étant de 12.828 €, l'aide départementale serait de 6.290 € (taux d'aide de 40% pour les clôtures, soit 498 € et taux d'aide de 50% pour l'étude, soit 5.792 €), qui seront prélevés au 204/20414/74/C251.

## GERPLAN de la communauté de communes du Val d'Argent

### **Sensibilisation 2009-2010 des scolaires au patrimoine paysager et naturel du Val d'Argent**

La communauté de communes du Val d'Argent souhaite poursuivre en 2009-2010 le programme de sensibilisation des scolaires au patrimoine paysager et naturel de sa vallée, démarré l'année scolaire précédente, la maîtrise d'œuvre étant assurée par la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale.

Cette action est inscrite au programme prévisionnel GERPLAN 2009 du Val d'Argent qui a été validé en commission de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie le 24 février dernier.

Le coût du programme étant de 13.380 €, le montant de la subvention départementale serait par conséquent de 6.690 € (taux d'aide de 50%), les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738/C751.

## GERPLAN de la communauté de communes de Cernay et Environs

### **Promotion de ThurAmap**

La communauté de communes de Cernay et Environs sollicite le Département pour le financement de supports de communication promouvant l'association ThurAmap. Cette dernière regroupe des consommateurs habitant le territoire et a pour objectif d'organiser et d'assurer la distribution de produits agricoles en direct par contractualisation avec des agriculteurs locaux.

Cette action est dans la continuité de la réalisation d'un dépliant mettant en avant les agriculteurs du territoire faisant de la vente directe. Elle est inscrite au programme prévisionnel GERPLAN 2009 de Cernay et Environs qui a été validé en commission de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie le 11 mai dernier.

Le montant prévisionnel étant de 3.255 €, l'aide départementale serait de 1.627,50 € (taux d'aide de 50%), qui seront prélevés au 65/65734/F738/C751.

## GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Sierentz

### **Recyclage de pneus agricoles au Pays de Sierentz**

Dans le cadre de la préfiguration de son GERPLAN, la communauté de communes du Pays de Sierentz organise en collaboration avec la profession agricole une collecte de pneus agricole en vue de leur recyclage.

Il vous est proposé de soutenir cette opération à hauteur de 40%. Le coût s'élevant à 25.124 €, la participation financière du Département serait de 10.049,60 € qui seront prélevés au 65/65734/F738/C751.

## GERPLAN de la communauté d'agglomération Mulhouse Sud Alsace

### **Poste 2009 de l'animateur GERPLAN**

La communauté d'agglomération Mulhouse Sud Alsace (CAMSA) sollicite le Département pour le poste 2009 de son animateur GERPLAN, impliqué à 80% sur cette démarche.

La Commission Permanente réunie le 17 avril 2009 a délibéré en faveur du financement du poste sur la base de 40 % du coût de fonctionnement avec un plafond subventionnable de 30.400 €/an à partir de 2008.

Le montant prévisionnel du coût de fonctionnement du poste pour 2009 est de 40.595 €. Le plafond subventionnable étant de 30.400 € (équivalent temps plein), il est de 24.320 €/an pour un poste à 80%, ce qui induit une aide départementale pour 2009 de 9.728 €. Les crédits nécessaires seront imputés au 65/65734/F738/C751.

\*\*\*\*\*

Au regard de ces éléments, je vous propose de prendre en compte, dans le cadre de la démarche GERPLAN :

- l'amélioration de l'accès à la ferme du Treh au bénéfice de la commune de Fellingering pour un montant de 9.605 € (montant éligible 19.210 €, taux d'intervention 50%), les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74/C251,

- la restauration de murets en pierre sèche au bénéfice de la commune de Kruth pour un montant de 2.575,10 € (montant éligible 4.682 €, taux d'intervention 55%), les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74/C251,
- la réalisation de travaux d'amélioration pastorale au bénéfice de la commune de Geishouse pour un montant de 8.516,83 € (montant éligible 21.292,07 €, taux d'intervention 40%), les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74/C251,
- la réalisation de travaux d'amélioration pastorale au bénéfice de la commune de Mittlach pour un montant de 18.208,73 € (montant éligible 45.521,82 €, taux d'intervention 40%), les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74/C251,
- l'acquisition de désherbeurs thermiques au bénéfice de la commune de Kaysersberg pour un montant de 932,70 € (montant éligible 3.109 €, taux d'intervention 30%), les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74/C251,
- la réalisation d'un diagnostic et d'un plan de gestion pour l'alignement de tilleuls centenaires au bénéfice de la commune d'Hirtzbach pour un montant de 5.565 € (montant éligible 11.130 €, taux d'intervention 50%), les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74/C251,
- la gestion environnementale des remparts de Neuf-Brisach au bénéfice de la commune pour un montant de 6.290 € (taux d'aide de 40% pour les clôtures, soit 498 € et taux d'aide de 50% pour l'étude, soit 5.792 €), qui seront prélevés au 204/20414/74/C251,
- la sensibilisation 2009-2010 des scolaires au patrimoine paysager et naturel du Val d'Argent au bénéfice de la communauté de communes du Val d'Argent pour un montant de 6.690 € (montant éligible 13.380 €, taux d'intervention 50%), les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738/C751,
- la création de supports de communication promouvant l'association ThurAmap au bénéfice de la communauté de communes de Cernay et Environs pour un montant de 1.627,50 € (montant éligible 3.255 €, taux d'intervention 50%), les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738/C751,
- le recyclage de pneus agricoles au bénéfice de la communauté de communes du Pays de Sierentz pour un montant de 10.049,60 € (montant éligible 25.124 €, taux d'intervention 40%), les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738/C751,
- le poste d'animateur GERPLAN 2009 au bénéfice de la communauté d'agglomération Mulhouse Sud Alsace pour un montant de 9.728 €, les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738/C751.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 04 SEPTEMBRE 2009

**Actions GERPLAN (E)  
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL03660	<b>GEISHOUSE</b> Amélioration pastorale n° 301 - Espenwaldbuckel	21 292,07	40%	8 516,83
GPL03724	<b>HIRTZBACH</b> Diagnostic et plan de gestion de l'alignement de tilleuls centenaires	11 130,00	50%	5 565,00
GPL03728	<b>KAYSERSBERG</b> Acquisition de matériel de désherbage alternatif par la commune de Kaysersberg	3 109,00	30%	932,70
GPL03739	<b>KRUTH</b> Restauration de murets en pierre sèche à Kruth	4 682,00	55%	2 575,10
GPL03737	<b>MITTLACH</b> Amélioration pastorale n° 292 - Koepflé	45 521,82	40%	18 208,73
GPL03736	<b>NEUF-BRISACH</b> Gestion environnementale des remparts de Neuf-Brisach	0,00		6 290,00
			Total	42 088,36

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 04 SEPTEMBRE 2009

**Développement rural (Inv)**  
**PROGRAMME 2008**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
DRU03894	<b>FELLERING</b> Améliorations des accès aux fermes isolées	19 210,00	50%	9 605,00
			Total	9 605,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 04 SEPTEMBRE 2009

**Actions GERPLAN (F)  
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
GPL03722	<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MULHOUSE - SUD ALSACE</b> Poste animateur GERPLAN CAMSA 2009	9 728,00
GPL03741	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CERNAY ET ENVIRONS</b> Création de supports de communication pour ThurAmap	1 627,50
GPL03744	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SIERENTZ</b> Recyclage de pneus agricoles sur la communauté de communes du Pays de Sierentz	10 049,60
GPL03734	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT</b> Sensibilisation des scolaires au patrimoine paysager et naturel du Val d'Argent pour l'année 2009-2010	6 690,00
Total		28 095,10